

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de remercier le Secrétaire général Monsieur Ban Ki-moon, pour l'initiative d'organiser cette réunion, et de féliciter son envoyé spécial pour le Sahel, Monsieur Romano PRODI, pour ses efforts inlassables en faveur de la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, élaborée conformément aux dispositions pertinentes des résolutions 2056 et 2071 (2012) du Conseil de sécurité.

Il y a un an, jour pour jour, se tenait ici même aux Nations Unies, la première réunion de haut niveau sur le Sahel au cours de laquelle les Chefs d'Etat et Gouvernement ont fait l'état des lieux dans la région, marqué par l'instabilité politique, les crises humanitaire et nutritionnelle, les menaces transfrontalières, la prolifération et le trafic des armes, la présence des groupes terroristes, et le trafic de drogue.

Par la volonté du Peuple malien qui m'a fait l'honneur de me choisir pour présider à ses destinées pour les cinq prochaines années, je participe aujourd'hui à la deuxième édition de cette importante rencontre consacrée aux échanges sur les voies et moyens à mettre en œuvre pour impulser l'élan nécessaire à la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Monsieur le Président

La grave crise multidimensionnelle de laquelle mon pays, le Mali est en train de se remettre, est symptomatique des défis auxquels tous les pays de la région Sahel sont confrontés. Au nombre de ces défis, l'on retiendra la circulation anarchique des armes de guerre souvent très sophistiquées, le trafic en tout genre et le sous-développement.

Le Mali avait très tôt compris la complexité et la gravité de la situation au Sahel. C'est ce qui avait motivé l'appel lancé vainement aux Gouvernements des pays de la région du Sahel pour la tenue d'une Conférence sur la sécurité dans le Sahel depuis 2008.

Dans le même sens de son engagement sur la question, le Mali fort de sa position géographique dans la région du Sahel a, depuis près d'une décennie et de façon régulière, présenté au nom des Etats membres de la CEDEAO, la résolution intitulée « Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères et de petit calibre ».

Monsieur le Président

C'est pourquoi le Mali ne peut qu'être en phase avec les mesures proposées dans la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, en particulier concernant :

l'adoption d'une démarche globale et coordonnée permettant de gérer de manière intégrée les problèmes de la région en s'appuyant sur une meilleure connaissance des causes profondes des problèmes posés ;
le renforcement de la coopération régionale ;
et l'harmonisation des mécanismes existants capables de faire face aux menaces transfrontalières.

A cet égard, il est essentiel, comme signalé opportunément dans la Stratégie, que les Gouvernements de la région instaurent un climat de confiance et de franche coopération entre eux, toutes choses sans lesquelles les initiatives les plus robustes demeureront inopérantes.

En outre, la centralité des Etats concernés dans la mise en œuvre de la Stratégie, ne doit pas seulement être posée comme un principe dogmatique, mais traduite par une participation effective, qui tienne compte de leurs spécificités et préoccupations propres.

Je me réjouis de noter par ailleurs que dans la perspective d'une coordination entre les différentes actions en cours ou à venir, la Conférence sur la sécurité dans le Sahel et en Afrique, prévue en décembre prochain à Paris, à l'initiative du Président François Hollande, pourrait servir de cadre pour approfondir la réflexion sur la meilleure façon de prendre en charge les questions de sécurité et de stabilité dans la région.

Monsieur le Président

Il est vrai que les problèmes transfrontières ne sont pas simples à résoudre, surtout lorsqu'ils concernent la sécurité. Entrent en jeu les questions de confiance et les considérations souverainistes, entre autres. Cependant, la nature, l'ampleur et la réalité de la menace sur le terrain commandent aujourd'hui de dépasser ces considérations et d'aller vers un plus grand pragmatisme. Il nous faut travailler à mutualiser nos moyens, car, et cela est établi et reconnu de tous, les défis qui nous menacent dépassent largement les capacités d'un Etat, quel qu'il soit.

Dans cet esprit, et en conformité avec les objectifs sécuritaires de l'Union africaine, je propose la création d'une Force multinationale du Sahel, capable de se projeter rapidement sur le terrain, à la demande d'un Etat, et avec le soutien logistique de nos partenaires.

Il est vrai que l'histoire tend à démontrer que ce genre de dispositif peine souvent à être opérationnel. Mais face à la menace, il nous appartient de trouver, avec l'appui de nos partenaires internationaux, les voies et moyens de le rendre opérationnel, car il en va la survie de nos Etats.

Cependant, le tout sécuritaire ne pourrait venir à bout du fléau qu'est le terrorisme et la criminalité transfrontalière. La promotion d'une gouvernance efficace et inclusive, des efforts de développement équilibrés, la promotion des droits de l'homme, la saine distribution de la justice, entre autres, sont indispensables.

C'est pourquoi, dès le lendemain de mon élection à la magistrature suprême de mon pays, je me suis engagé devant tous les Maliens, y compris les représentants des groupes armés que j'ai reçus à Bamako, à résoudre la « question du Nord », par un dialogue franc et inclusif. Il s'agit de mettre fin, de manière définitive, à ces rebellions armées récurrentes, qui viennent à chaque fois saper les progrès réalisés dans le domaine du développement économique et social de notre pays.

Je peux vous assurer que les maliens sont aujourd'hui engagés sur la voie du dialogue et de la réconciliation nationale, dans le respect de l'intégrité territoriale du Mali et de la laïcité de l'Etat.

Monsieur le Président ;

La mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel nécessitera la mobilisation d'importantes ressources.

C'est pourquoi, je voudrais du haut de cette tribune, lancer un appel à la Communauté internationale y compris au Système des Nations Unies, aux Institutions financières internationales dont la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, l'Union africaine à travers le NEPAD, pour un engagement total à nos côtés, et une meilleure coordination des actions à mener en vue de répondre efficacement aux besoins immédiats et à long terme du Mali et des États de la région. Les domaines concernés sont nombreux : la sécurité, la bonne gouvernance, le renforcement des institutions démocratiques et de l'Etat de droit, ainsi que le développement et l'action humanitaire.

Le Mali pour sa part, reste déterminé à appuyer toutes les initiatives aux niveaux régional et international, allant dans le sens d'une complémentarité intelligente et d'une meilleure articulation des interventions, dans l'optique de trouver des solutions durables aux défis et problèmes qui se posent à la région du Sahel.

Pour terminer, je voudrais remercier, au nom du Peuple et du Gouvernement maliens, les Nations Unies, l'Union Européenne, l'Afrique, la France et tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux pour le rôle important qu'ils ne cessent de jouer en faveur du retour définitif de la paix et de la stabilité au Mali, et dans toute la région du Sahel.

Je vous remercie de votre aimable attention.